

Conditions générales de ventes –

(En vigueur à partir du 01/01/2023)

Clause n° 1 : Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de Harold CLAISE – ARAMBHRE ASTROHCONSEILS et de son client dans le cadre de la vente des services suivantes : accompagnement et vente d'études de thème astral

Toute prestation accomplie par Harold CLAISE – ARAMBHRE ASTROHCONSEILS implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente. *ENTREtenir l'enthousiasme et l'action.*

Clause n° 2 : Prix

Les prix des services vendus sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes.

Harold CLAISE – ARAMBHRE ASTROHCONSEILS s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, il s'engage à facturer les services commandés aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Clause n° 3 : Rabais et ristournes

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que Harold CLAISE – ARAMBHRE ASTROHCONSEILS serait amené à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

Clause n° 4 : Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Clause n° 5 : Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue :

- Soit par chèque ;
- Soit par carte bancaire ;
- Soit par virement.

Lors de l'enregistrement de la commande, l'acheteur devra verser un acompte du montant stipulé dans le devis.

Clause n° 6 : Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des services facturés, l'acheteur doit verser à Harold CLAISE – ARAMBHRE ASTROHCONSEILS une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la consultation ou de l'envoi de l'étude commandée.

Cette pénalité est calculée sur le montant total de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Articles 441-6, I alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.

Clause n° 7 : Clause résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause " Retard de paiement ", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de Harold CLAISE – ARAMBHRE ASTROHCONSEILS.

Clause n° 8 : Clause de réserve de propriété

Harold CLAISE – ARAMBHRE ASTROHCONSEILS conserve la propriété des services vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, Harold CLAISE – ARAMBHRE ASTROHCONSEILS se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les prestations vendues et restées impayées.

Clause n° 9 : Livraison

La livraison est effectuée :

- soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur ;
- soit par le dépôt de la marchandise au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à :

- l'allocation de dommages et intérêts ;
- l'annulation de la commande.
- le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur.

Pour vous révéler dans vos projets !

En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR adressé à Harold CLAISE – ARAMBHRE ASTROHCONSEILS

Clause n° 10 : Force majeure

La responsabilité de Harold CLAISE – ARAMBHRE ASTROHCONSEILS ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Clause n° 11 : Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Cherbourg.

ARAMBHRE ASTROHCONSEILS : « ENTREtenir l'ENTHOUSIASME ET l'ACTION »



ASTRO

CONSEILS

Pour vous révéler dans vos projets !